

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 3 AVRIL 2015

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

Délibération n° CM.03042015-06 <u>OBJET</u>
Raccordement électrique à l'Escudeyrie, Opération 36107ER

L'an deux mille quinze, le TROIS AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Étaient présents : AURIERES Raymond, BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient absents/excusés :

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet de raccordement électrique, cité en objet, pour la desserte électrique de l'habitation de Monsieur Samuel WAMBRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Approuve le projet de raccordement réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- 2) Souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,
- 3) S'engage à participer à ces travaux à hauteur de 1000 €, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415.
- 4) Autorise Monsieur le Maire, Raymond AURIERES, à signer tous documents concernant cette opération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 8 avril 2015.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 08/04/2015
et publication ou
notification
du 08/04/2015*

Le Maire,
Raymond AURIERES.